

PROCES VERBAL

DU

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 11 octobre 2018, s'est réuni le jeudi 18 octobre 2018 à 18 h 30 à la Mairie de Martin-Eglise, sous la présidence de Monsieur Gill GERYL, Maire.

PRESENTS : M. Alain MARATRAT, Mme Véronique MPANDOU, Madame Marie-Claude LAURENT, Mme Françoise DEMONCHY, M. Bertrand CREMET, adjoints, Mme Marie-Laure CORROYER, Mme Joëlle CHEMINEL, M. Guy DESERT, conseillers délégués, M. Philippe DUPUIS, Mme Nathalie LEMAITRE, Mme Pascale GUILBERT, Mme Sylvie HERMAY, M. Marcel BRETAGNE, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : M. Stéphane SKLADANOWSKI, pouvoir à Mme MPANDOU, Mme Nelly ROGER, pouvoir à Monsieur CREMET, Mme Sylvie HERMAY, M. Maxime BOUDET, M. Thibault CHATELAIN, M. Marc DELAHAYE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Madame Françoise DEMONCHY, ayant obtenu la majorité des voix, est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

COMMUNICATIONS

Monsieur le Maire informe du recrutement d'une adjointe administrative à l'accueil de la mairie, en raison du départ de l'agent actuellement en poste.

Monsieur le Maire informe que la Commission Locale d'Information Nucléaire (CLIN) a organisé deux réunions d'information sur le risque nucléaire, à l'attention de l'ensemble des communes situées dans les périmètres des futurs Plans Particuliers d'Intervention (PPI).

Ces deux réunions ont été l'occasion de présenter le rôle de la CLIN, le risque nucléaire, la gestion d'un accident s'il survenait, et d'aborder plus précisément la nouvelle réglementation en matière d'accident majeur, ses conséquences et le calendrier de révision des Plans Particuliers d'Intervention.

Une réunion publique a eu lieu le mercredi 17 octobre 2018 à l'espace Maupassant à OFFRANVILLE.

Monsieur le Maire informe qu'un exercice de sécurité organisé par la Préfecture a eu lieu le lundi 15 octobre 2018.

Monsieur le Maire informe que la Région Normandie organise les états généraux de la mobilité en Normandie, trains, cars, covoiturage, routes, aéroports, vélo, au centre des Congrès de Caen le 5 novembre 2018.

Monsieur le Maire informe que l'attribution du FCTVA sera de 81.874,05 € pour l'année 2018.

Monsieur le Maire informe que Madame la Préfète de la Seine-Maritime a par arrêté préfectoral procédé au mandatement d'une somme de 12.886 € au titre de la Dotation Amendes de Police pour l'année 2018.

Monsieur le Maire informe qu'une habitante de Martin-Eglise a été désignée Jurée d'Assises pour l'année 2019.

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré avec Madame LAURENT, les responsables de l'Espace Georges Thurin. 19 enfants ont fréquenté le centre en 2018.

Monsieur le Maire informe que la commune conventionne avec l'Espace G. Thurin uniquement pour le mois de juillet. Lors du prochain conseil municipal, une nouvelle convention sera examinée, pour prendre en compte l'année complète à compter de 2019.

Remerciements de l'Association Vie et Espoir pour la subvention versée en 2018.

ORDRE DU JOUR

PROJET GROUPE SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle les dates des commissions d'appel d'offres :

- Ouverture des plis le lundi 29 octobre 2018,
- Attribution des marchés le jeudi 29 novembre 2018.

Monsieur le Maire informe des accords de subvention suivants :

- DETR 1^{ère} phase : 116.343,89 €
- DETR 2^e phase : 657.561,94 €
- DSIL : 639.769,16 €

Monsieur le Maire informe que l'installation de l'école provisoire ne s'effectuera pas avant le 5 avril 2019.

Monsieur le Maire informe qu'il n'est pas possible de réaliser un avenant au contrat de l'architecte pour le traitement du parvis, un autre marché devra être passé.

Le montant des travaux est d'environ 250.000 € HT.

RENOUVELLEMENT CONVENTION SPORTS CANINS

2018/55

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la convention du 21 novembre 2002 autorise l'association Éducation et Sports Canins Dieppois à utiliser un terrain sis allée des Stades à Martin Église pour le dressage des chiens.

Il est proposé au conseil municipal de renouveler la convention pour un an à compter du 22 novembre 2018 et de porter le montant du loyer à 376,12 €/an.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer la convention.

MISE À DISPOSITION PRECAIRE PRAIRIES BUDOUX 2018/56

Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération du 9 mars 2006 concernant l'attribution des prairies Budoux pour le pâturage cadastrées ZH 46 d'une surface de 7,5 hectares, à Madame Joëlle BOULEY.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de la mise à disposition des prairies Budoux à Madame Joëlle BOULEY pour la période du 16 novembre 2018 au 15 novembre 2019, pour un montant de 779,07 €/an.

MISE À DISPOSITION PRAIRIES COMMUNALES 2018/57

Monsieur le Maire rappelle les termes de la délibération du 13 octobre 2016 concernant l'attribution des prairies communales pour le pâturage cadastrées ZH 11 d'une surface de 86 ares 60 centiares, au GAEC St Etienne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, de la mise à disposition des prairies communales au GAEC St Etienne pour la période du 1^{er} novembre 2018 au 31 octobre 2019, pour un montant de 79,68 €/an.

ETRENNES DE LA FACTRICE 2018/58

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'il est de coutume d'accorder des étrennes au facteur de la Commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder une somme de 50 € à Madame PELFRENE, au titre des étrennes 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider la proposition de Monsieur le Maire.

PRESCRIPTION ACQUISITIVE RESIDENCE PLEIN SOLEIL 2018/59

Monsieur le Maire rappelle l'enquête publique réalisée en 1977 pour l'intégration de la voirie de la résidence Plein Soleil dans le domaine public et la délibération du conseil municipal entérinant le résultat de l'enquête publique en date du 26 septembre 1977.

Considérant que les formalités n'ont pas été effectuées à l'époque au cadastre et à la publicité foncière,

Considérant qu'une cession de la parcelle des propriétaires actuels à la commune est impossible,

Considérant que l'entretien de cette voie est réalisé par la commune depuis 1977,

Considérant que le pouvoir de police du Maire est exercé dans cette voie depuis 1977 et que la police municipale s'y applique également,

Monsieur le Maire propose de mandater Maître LE LONG, notaire à Dieppe, pour réaliser la prescription acquisitive de cette voirie, cadastrée AB 23.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider cette proposition.

AIDE ETUDIANT

2018/60

Monsieur le Maire propose une contribution financière pour les étudiants amenés à suivre des stages dans le cadre de leurs études,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de verser une aide de 3 € par jour de stage et fixe les conditions suivantes :

- Être étudiant dans l'enseignement supérieur,
- Résider à Martin-Eglise,
- Effectuer un stage conventionné,
- Fournir une convention de stage,
- Limiter cette participation à 2 stages conventionnés durant le cursus universitaire,
- Limiter à 6 mois la durée de prise en compte du stage.

MUTUALISATION POLICE MARTIN- EGLISE ROUXMESNIL-BOUTEILLES

2018/61

Monsieur le Maire informe que :

Considérant les difficultés que rencontrent, lors de certaines interventions sur le terrain, le garde-champêtre de Rouxmesnil-Bouteilles et le policier municipal de Martin-Eglise, les Maires de Rouxmesnil-Bouteilles et de Martin-Eglise souhaitent autoriser ces agents à se prêter réciproquement main forte sur des interventions ponctuelles.

Ces missions se feront en commun, sur la base d'une parité d'heures, sans incidence financière d'une commune sur l'autre.

L'équipement des agents restera à la charge des communes respectives et les moyens matériels seront gérés de façon équitable.

Les dépenses de carburant resteront à la charge de chaque commune, les véhicules étant utilisés en alternance.

Les agents seront pris en charge par l'assurance de chaque commune.

Les agents seront habilités à constater par procès-verbal les infractions pour lesquelles la loi leur donne autorité sur les communes de Rouxmesnil-Bouteilles et Martin-Eglise. En dehors de ces actions communes, chaque agent restera seul compétent sur sa commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la convention de mutualisation « police » avec la commune de Rouxmesnil-Bouteilles.

QUESTIONS DIVERSES

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

2018/62

Monsieur le Maire souhaite octroyer une subvention exceptionnelle à un équipage composé de Noémi VERGNEAULT et de sa sœur, pour le Rallye-raid féminin et solidaire « Roses des Sables » qui est parti depuis le 9 octobre 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser une somme de 150 € à cet équipage.

Monsieur le Maire souhaite également que soit versée une aide pour les familles atteintes par les inondations dans l'Aude.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de verser une somme de 300 € à une association qui leur viendra en aide.

DROIT D'INTERVENTION

Monsieur CREMET informe que les travaux de voirie dans la Cavée de Thibermont et rue de l'Ancien Port interviendront à compter du 22 octobre 2018.

Les travaux de réfection du parking de la salle des fêtes seront réalisés le 26 octobre 2018.

Madame LAURENT informe de la mise en place d'une plateforme territoriale « Caux Dieppe Vallée » qui sera le lien entre les médecins généralistes et les services sociaux.

Monsieur le Maire informe de la démission du Président de Martin-Eglise Animation. Monsieur MARATRAT souhaite qu'une réunion soit organisée avec le comité des fêtes et Martin-Eglise Animation pour mettre en place la future organisation des animations.

Monsieur le Maire souhaite organiser une plénière du conseil municipal pour la mise en place d'un Comité du Souvenir.

Les prochains conseils municipaux auront lieu les :

- Jeudi 29 novembre 2018,
- Jeudi 13 décembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15.

GERYL Gill	DUPUIS Philippe
MARATRAT Alain	LEMAITRE Nathalie
MPANDOU Véronique	GUILBERT Pascale
LAURENT Marie-Claude	
DEMONCHY Françoise	BRETAGNE Marcel
CREMET Bertrand	
CORROYER Marie-Laure	
CHEMINEL Joëlle	ROGER Nelly
DESERT Guy	
SKLADANOWSKI Stéphane	